

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADÉ-SUR-GARONNE
Séance du 22 février 2022**

Le mardi 22.02.2022, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués (date de la convocation : 15.02.2022), se sont réunis sous la présidence de Mr. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Étaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Anna, Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

Mme AUREL Josie, M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, M. BEN AÏOUN Henri, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, Mme VIDAL Aurélie, Mme LOUGE Monique.

Représentés : Mme MERLO SERVENTI Catherine (par Mme GENDRE), M. XILLO Michel (par M. BOURBON), M. MARTINET Florent (par M. LOQUET), Mme IBRES Laetitia (par Mme TAURINES), Mme GARCIA Hélène (par Mme VIDAL).

Absents : Mme BRIEZ Dominique, M. DOUCHEZ Dominique, Mme MANZON Sabine, M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : M. PEEL Laurent.

Délibération n° 17-2022.

Renouvellement de l'adhésion à l'Association « Rallumons l'Etoile » / Année 2022.

M. le Maire rappelle que depuis 2019, la Commune de Grenade adhère à l'Association « Rallumons l'Etoile » qui milite en faveur des transports collectifs et de l'amélioration des conditions de déplacement sur l'agglomération toulousaine. Il rappelle que l'Association « Rallumons l'Etoile » est une association transpartisane et indépendante qui promeut la création d'un RER toulousain, en s'inscrivant dans une démarche bienveillante, constructive et exigeante vis-à-vis des institutions. Depuis 2018, date de sa création, elle a fait émerger un large consensus sur la nécessité d'un RER toulousain.

Le collectif « Rallumons l'Etoile » compte aujourd'hui parmi ses adhérents : 35 communes représentant 177.000 habitants de l'agglomération toulousaine, plus de 800 citoyens provenant de 200 communes, des entreprises et organisations professionnelles, des associations, convaincus que l'amélioration des trains du quotidien doit être une priorité.

Considérant que la participation active de la Commune de Grenade au Collectif Rallumons l'Etoile est toujours souhaitable pour conforter ce projet dans une complémentarité efficace avec ceux déjà existants, les Aménagements Ferroviaires du Nord de Toulouse (AFNT), la troisième ligne de métro et le prolongement de la ligne B,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renouveler, en 2022, l'adhésion de la commune à cette association.

Le coût de l'adhésion est de 0,35 €/habitant ; ce qui représente pour l'année 2022, la somme globale de 3.153,50 € (population légale au 01.01.2022 : 9010 habitants).

Pour extrait conforme,
Jean-Paul DELMAS,
Maire de Grenade,

